

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôt

Assemblée Générale Ordinaire
Du 21 Juin 1916

Présidence de M. J. Charles-Roux, président

Rapport présenté par le Conseil d'Administration

L'exercice 1914, dont nous avons l'honneur de vous rendre compte, comprend deux périodes bien distinctes et devait, en quelque sorte, donner lieu à l'établissement de deux bilans, l'un arrêté à fin juillet, et l'autre à fin décembre 1914.

La première période s'est développée dans des conditions peu très normales ; mais il était impossible de prévoir les graves événements, en même temps que se possédait, chez nous, de sérieux problèmes d'ordre social, tels que l'impôt sur la rente, les lois fiscales en perspective, etc.

Une baisse permanente de l'ensemble de la cote entraînant une modification profonde du loyer de l'argent, un resserrement monétaire presque général, constituaient les signes précurseurs d'une crise.

La cessation de fin juillet fut, pour nous, inattendue et brutale. Elle fut, de la part de nos ennemis, l'échec voulu d'une longue et minutieuse préméditation qui, certainement, n'a pas été étrangère au succès général qui, de quelques mois, a précédé la guerre.

Au cours du premier semestre, nous avons cru devoir tenir compte de cette situation dans l'orientation de nos opérations.

Nous nous sommes consacrés à des opérations de réalisation courante, écartant, en principe, les immobilisations et les participations financières à trop longue échéance.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Dans toutes les phases de notre activité, nous avons eu à faire face à des difficultés de nature financière et commerciale, nous avons dû nous appuyer sur nos réserves et sur nos disponibilités.

En raison de la situation de notre pays, nous avons dû nous appuyer sur nos réserves et sur nos disponibilités.

En raison de la situation de notre pays, nous avons dû nous appuyer sur nos réserves et sur nos disponibilités.

En raison de la situation de notre pays, nous avons dû nous appuyer sur nos réserves et sur nos disponibilités.

En raison de la situation de notre pays, nous avons dû nous appuyer sur nos réserves et sur nos disponibilités.

En raison de la situation de notre pays, nous avons dû nous appuyer sur nos réserves et sur nos disponibilités.

En raison de la situation de notre pays, nous avons dû nous appuyer sur nos réserves et sur nos disponibilités.

En raison de la situation de notre pays, nous avons dû nous appuyer sur nos réserves et sur nos disponibilités.

En raison de la situation de notre pays, nous avons dû nous appuyer sur nos réserves et sur nos disponibilités.

En raison de la situation de notre pays, nous avons dû nous appuyer sur nos réserves et sur nos disponibilités.

Nous sommes heureux de pouvoir indiquer, à ce propos, que nos engagements avec l'étranger, en ce qui concerne les emprunts, sont restés, jusqu'à présent, presque tous, concentrés en Russie.

Il est permis de constater, par ce qui précède, que presque tous les éléments de trésorerie, considérés, de tout temps, comme pratiquement les plus sûrs et les plus facilement réalisables, se trouvaient ainsi immobilisés.

Le moratorium des dépôts devait être en quelque sorte le résultat de toutes ces mesures et son application aurait dû être admise et comprise par tous — personne ne pouvant, en effet, raisonnablement supposer que le montant des dépôts reste normalement enfold imprévisible, dans les autres des banques, ou admettre qu'un débiteur, quel qu'il soit, particulier, commerçant ou banquier, peut assurer la régularité de ses paiements si tous ses éléments de recette lui sont tout à coup supprimés.

Et, pourtant, si les décrets moratoires concernant la prorogation des prêts et des échéances, la suspension des liquidations et le report des échéances, ont été, en principe, des éléments d'actif, ont été partout favorablement interprétés, par contre, le moratorium des dépôts n'a pas joui de la même faveur.

Certains n'ont pas compris, ou voulu comprendre que toutes ces mesures étaient solidaires, qu'elles formaient un tout et que l'ensemble de ces dispositions a permis, aux uns et aux autres, de se ressaisir, de mettre un frein à un mouvement de désaffection irréfléchi dont les conséquences pouvaient être funestes — éviter des désastres commerciaux, industriels et financiers.

Le moratorium, pris dans son ensemble, formait la première étape d'un plan de mobilisation financière, de réorganisation économique, de reprise des affaires, dont le mérite est d'autant plus grand qu'il a fallu, pour concevoir et décider, au milieu du bouleversement le plus considérable et le plus imprévu que notre pays ait jamais traversé.

Ainsi, qu'il nous soit permis de rendre hommage à un plus grand qu'à nous, à notre collègue M. le Ministre des finances, sans oublier de reconnaître la précieuse collaboration de la Banque de France, dans les moments les plus difficiles de notre existence.

Dès les premiers jours d'août, nous avons fait tous nos efforts pour apporter notre concours le plus large, et révéler de l'activité économique, au sein de nos opérations.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

Nous avons également pris une part importante dans l'emprunt du protectorat du Maroc 4% — et figuré parmi les principaux établissements émetteurs de ce titre.

courses, agences et bureaux, certains de ces derniers ne pouvant, il est vrai, assurer que le service de garde. Malheureusement, dans ce domaine, se trouve notre collègue de Perpignan, qui, tout en étant de création récente, apportait déjà un concours appréciable au commerce et à l'industrie de cette importante région.

Notre succursale de Paris, même aux heures les plus critiques, a continué, sur place, la marche de ses opérations.

Toutes les opérations matérielles avaient été soigneusement prises et gérées au concours de notre administrateur-directeur et de tous nos collaborateurs, nous avons assuré, sans interruption, l'ouverture de nos bureaux sur rue Aubert.

Nous nous associerons certainement à nos collègues, en adressant un souvenir ému et reconnaissant à la mémoire de ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

Nous adressons, à ceux de nos collaborateurs qui ont sacrifié, à la patrie, le sacrifice de leur vie. Nous exprimons notre douloureuse et affectueuse sympathie à leur famille et à leur veuve et leurs enfants.

croître et s'épanouir cette jeune politique. Enfin, nous le saviez, il était le frère de M. Alexis Rostand, président du Comptoir National d'Escompte de Paris, qui, à l'âge de 17 ans, s'engagea dans la marine et n'a pas tardé à jouer, dans la capitale, de la notoriété que justifient ses éminentes qualités.

La Société Marseillaise perd, en Michel Rodocanachi, le plus fidèle des amis et le plus sûr des conseillers d'une très grande modestie, mais très ferme dans ses principes et profondément clairvoyant, notre regretté collègue nous avait inspiré, à tous, autant d'estime que de confiance et sa mort nous cause une profonde douleur et les plus amers regrets.

Nous avons à procéder au renouvellement du mandat de : MM. Edmond Montamat, Octave Noël et Alfred Oppermann, ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

En conformité des prescriptions légales, nous vous soumettons une résolution ayant pour objet l'admission, pour le 1er juillet 1916, des mandats d'interdiction édictés par l'art. 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Pendant l'exercice écoulé, les affaires faites par notre société, avec ses administrateurs, ont été d'ordre normal et courant.

Les commissaires, pour l'exercice 1914, ont été MM. Victor Richard et Ad. Gouin, avec faculté pour chacun de ces messieurs d'agir seul, en cas d'empêchement de son collègue, et fixe à 1.000 francs l'allocation attribuée à chacun des commissaires.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Le mandat de nos commissaires aux comptes est expiré — ils sont rééligibles.

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS adressées par les familles

Préluce au soldat du 67^e bataillon de chasseurs à pied qui a bien voulu donner des renseignements à une dame sur le chasseur Gabriel Bobone, d'après qui de sa faute commise chez Mme Bobone, chemin du Roucas-Blanc, 41 a, Marseille.

COMMUNICATIONS

L'Assemblée de la Joliette. — Le Conseil d'Administration ayant décidé la reprise du versement des cotisations pour les sociétaires non cotisés, les derniers sont informés que la perception aura lieu chez M. Taffery, président, 22, rue du Panier, les premiers dimanches de chaque mois, de 9 heures à midi, et tous les jours, de 6 heures à 8 heures du soir.

Le Syndicat des Ouvriers Typographes. — Demain dimanche, de 9 heures à 11 heures du matin, versement des cotisations, chez M. Taffery, président, 22, rue du Panier, de 9 heures à midi, et tous les jours, de 6 heures à 8 heures du soir.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES du 25 juin. — Nace Marie, rue de la République, 43. — Sechl Pierre, 10, avenue d'Alsace. — Oestiva Chantal, rue Armand, 4. — Tacone Raymond, rue du Colombier, 13. — Bortoli Jeanne, boulevard de la Cordouère, 42. — Bortoli Achille, rue Mazenod, 31. — Fournier Anne, boulevard de Strasbourg (casern), 16. — Ferrand Marie, rue des Conventuels, 8. — Clerque Auguste, 47, rue de la République, 47. — Gaudy Marie, 58 ans, rue Consolat, 118. — Guille Auguste, 70 ans, boulevard Honoré, 33. — Poupont Marie, 62 ans, chemin de la Madeleine, 10. — Rosano Auguste, 70 ans, boulevard Nardi, 11. — Rossio Marie, 9 mois, rue d'Alexandrie, 12. — Oultura Marie, 62 ans, rue Bagnols, 47. — Girard Louis, 41 ans, rue de Forbin, 43. — Victor Pauline, 37 ans, rue Fortia, 6. — Durme Antoine, 50 ans, rue de la République, 47. — Colombo Adeline, 36 ans, rue Saint-Laurent, 26. — Petit Marie, 48 ans, chemin de la Madeleine, 10. — Boulevard Balhaard-de-Mouton, 32. — Colombo Adeline, 36 ans, rue Saint-Laurent, 26. — Petit Marie, 48 ans, chemin de la Madeleine, 10. — Boulevard Balhaard-de-Mouton, 32. — Colombo Adeline, 36 ans, rue Saint-Laurent, 26. — Petit Marie, 48 ans, chemin de la Madeleine, 10. — Boulevard Balhaard-de-Mouton, 32.

Bourse de Marseille du 25 Juin

3% Nominatif, 71; coupons, 71. — 3% de la Poste, 71. — Obligations 5% 1907, 70. — Obligations 5% 1909, 70. — Obligations 5% 1910, 70. — Obligations 5% 1911, 70. — Obligations 5% 1912, 70. — Obligations 5% 1913, 70. — Obligations 5% 1914, 70. — Obligations 5% 1915, 70. — Obligations 5% 1916, 70. — Obligations 5% 1917, 70. — Obligations 5% 1918, 70. — Obligations 5% 1919, 70. — Obligations 5% 1920, 70. — Obligations 5% 1921, 70. — Obligations 5% 1922, 70. — Obligations 5% 1923, 70. — Obligations 5% 1924, 70. — Obligations 5% 1925, 70. — Obligations 5% 1926, 70. — Obligations 5% 1927, 70. — Obligations 5% 1928, 70. — Obligations 5% 1929, 70. — Obligations 5% 1930, 70. — Obligations 5% 1931, 70. — Obligations 5% 1932, 70. — Obligations 5% 1933, 70. — Obligations 5% 1934, 70. — Obligations 5% 1935, 70. — Obligations 5% 1936, 70. — Obligations 5% 1937, 70. — Obligations 5% 1938, 70. — Obligations 5% 1939, 70. — Obligations 5% 1940, 70. — Obligations 5% 1941, 70. — Obligations 5% 1942, 70. — Obligations 5% 1943, 70. — Obligations 5% 1944, 70. — Obligations 5% 1945, 70. — Obligations 5% 1946, 70. — Obligations 5% 1947, 70. — Obligations 5% 1948, 70. — Obligations 5% 1949, 70. — Obligations 5% 1950, 70. — Obligations 5% 1951, 70. — Obligations 5% 1952, 70. — Obligations 5% 1953, 70. — Obligations 5% 1954, 70. — Obligations 5% 1955, 70. — Obligations 5% 1956, 70. — Obligations 5% 1957, 70. — Obligations 5% 1958, 70. — Obligations 5% 1959, 70. — Obligations 5% 1960, 70. — Obligations 5% 1961, 70. — Obligations 5% 1962, 70. — Obligations 5% 1963, 70. — Obligations 5% 1964, 70. — Obligations 5% 1965, 70. — Obligations 5% 1966, 70. — Obligations 5% 1967, 70. — Obligations 5% 1968, 70. — Obligations 5% 1969, 70. — Obligations 5% 1970, 70. — Obligations 5% 1971, 70. — Obligations 5% 1972, 70. — Obligations 5% 1973, 70. — Obligations 5% 1974, 70. — Obligations 5% 1975, 70. — Obligations 5% 1976, 70. — Obligations 5% 1977, 70. — Obligations 5% 1978, 70. — Obligations 5% 1979, 70. — Obligations 5% 1980, 70. — Obligations 5% 1981, 70. — Obligations 5% 1982, 70. — Obligations 5% 1983, 70. — Obligations 5% 1984, 70. — Obligations 5% 1985, 70. — Obligations 5% 1986, 70. — Obligations 5% 1987, 70. — Obligations 5% 1988, 70. — Obligations 5% 1989, 70. — Obligations 5% 1990, 70. — Obligations 5% 1991, 70. — Obligations 5% 1992, 70. — Obligations 5% 1993, 70. — Obligations 5% 1994, 70. — Obligations 5% 1995, 70. — Obligations 5% 1996, 70. — Obligations 5% 1997, 70. — Obligations 5% 1998, 70. — Obligations 5% 1999, 70. — Obligations 5% 2000, 70. — Obligations 5% 2001, 70. — Obligations 5% 2002, 70. — Obligations 5% 2003, 70. — Obligations 5% 2004, 70. — Obligations 5% 2005, 70. — Obligations 5% 2006, 70. — Obligations 5% 2007, 70. — Obligations 5% 2008, 70. — Obligations 5% 2009, 70. — Obligations 5% 2010, 70. — Obligations 5% 2011, 70. — Obligations 5% 2012, 70. — Obligations 5% 2013, 70. — Obligations 5% 2014, 70. — Obligations 5% 2015, 70. — Obligations 5% 2016, 70. — Obligations 5% 2017, 70. — Obligations 5% 2018, 70. — Obligations 5% 2019, 70. — Obligations 5% 2020, 70. — Obligations 5% 2021, 70. — Obligations 5% 2022, 70. — Obligations 5% 2023, 70. — Obligations 5% 2024, 70. — Obligations 5% 2025, 70. — Obligations 5% 2026, 70. — Obligations 5% 2027, 70. — Obligations 5% 2028, 70. — Obligations 5% 2029, 70. — Obligations 5% 2030, 70. — Obligations 5% 2031, 70. — Obligations 5% 2032, 70. — Obligations 5% 2033, 70. — Obligations 5% 2034, 70. — Obligations 5% 2035, 70. — Obligations 5% 2036, 70. — Obligations 5% 2037, 70. — Obligations 5% 2038, 70. — Obligations 5% 2039, 70. — Obligations 5% 2040, 70. — Obligations 5% 2041, 70. — Obligations 5% 2042, 70. — Obligations 5% 2043, 70. — Obligations 5% 2044, 70. — Obligations 5% 2045, 70. — Obligations 5% 2046, 70. — Obligations 5% 2047, 70. — Obligations 5% 2048, 70. — Obligations 5% 2049, 70. — Obligations 5% 2050, 70. — Obligations 5% 2051, 70. — Obligations 5% 2052, 70. — Obligations 5% 2053, 70. — Obligations 5% 2054, 70. — Obligations 5% 2055, 70. — Obligations 5% 2056, 70. — Obligations 5% 2057, 70. — Obligations 5% 2058, 70. — Obligations 5% 2059, 70. — Obligations 5% 2060, 70. — Obligations 5% 2061, 70. — Obligations 5% 2062, 70. — Obligations 5% 2063, 70. — Obligations 5% 2064, 70. — Obligations 5% 2065, 70. — Obligations 5% 2066, 70. — Obligations 5% 2067, 70. — Obligations 5% 2068, 70. — Obligations 5% 2069, 70. — Obligations 5% 2070, 70. — Obligations 5% 2071, 70. — Obligations 5% 2072, 70. — Obligations 5% 2073, 70. — Obligations 5% 2074, 70. — Obligations 5% 2075, 70. — Obligations 5% 2076, 70. — Obligations 5% 2077, 70. — Obligations 5% 2078, 70. — Obligations 5% 2079, 70. — Obligations 5% 2080, 70. — Obligations 5% 2081, 70. — Obligations 5% 2082, 70. — Obligations 5% 2083, 70. — Obligations 5% 2084, 70. — Obligations 5% 2085, 70. — Obligations 5% 2086, 70. — Obligations 5% 2087, 70. — Obligations 5% 2088, 70. — Obligations 5% 2089, 70. — Obligations 5% 2090, 70. — Obligations 5% 2091, 70. — Obligations 5% 2092, 70. — Obligations 5% 2093, 70. — Obligations 5% 2094, 70. — Obligations 5% 2095, 70. — Obligations 5% 2096, 70. — Obligations 5% 2097, 70. — Obligations 5% 2098, 70. — Obligations 5% 2099, 70. — Obligations 5% 2100, 70. — Obligations 5% 2101, 70. — Obligations 5% 2102, 70. — Obligations 5% 2103, 70. — Obligations 5% 2104, 70. — Obligations 5% 2105, 70. — Obligations 5% 2106, 70. — Obligations 5% 2107, 70. — Obligations 5% 2108, 70. — Obligations 5% 2109, 70. — Obligations 5% 2110, 70. — Obligations 5% 2111, 70. — Obligations 5% 2112, 70. — Obligations 5% 2113, 70. — Obligations 5% 2114, 70. — Obligations 5% 2115, 70. — Obligations 5% 2116, 70. — Obligations 5% 2117, 70. — Obligations 5% 2118, 70. — Obligations 5% 2119, 70. — Obligations 5% 2120, 70. — Obligations 5% 2121, 70. — Obligations 5% 2122, 70. — Obligations 5% 2123, 70. — Obligations 5% 2124, 70. — Obligations 5% 2125, 70. — Obligations 5% 2126, 70. — Obligations 5% 2127, 70. — Obligations 5% 2128, 70. — Obligations 5% 2129, 70. — Obligations 5% 2130, 70. — Obligations 5% 2131, 70. — Obligations 5% 2132, 70. — Obligations 5% 2133, 70. — Obligations 5% 2134, 70. — Obligations 5% 2135, 70. — Obligations 5% 2136, 70. — Obligations 5% 2137, 70. — Obligations 5% 2138, 70. — Obligations 5% 2139, 70. — Obligations 5% 2140, 70. — Obligations 5% 2141, 70. — Obligations 5% 2142, 70. — Obligations 5% 2143, 70. — Obligations 5% 2144, 70. — Obligations 5% 2145, 70. — Obligations 5% 2146, 70. — Obligations 5% 2147, 70. — Obligations 5% 2148, 70. — Obligations 5% 2149, 70. — Obligations 5% 2150, 70. — Obligations 5% 2151, 70. — Obligations 5% 2152, 70. — Obligations 5% 2153, 70. — Obligations 5% 2154, 70. — Obligations 5% 2155, 70. — Obligations 5% 2156, 70. — Obligations 5% 2157, 70. — Obligations 5% 2158, 70. — Obligations 5% 2159, 70. — Obligations 5% 2160, 70. — Obligations 5% 2161, 70. — Obligations 5% 2162, 70. — Obligations 5% 2163, 70. — Obligations 5% 2164, 70. — Obligations 5% 2165, 70. — Obligations 5% 2166, 70. — Obligations 5% 2167, 70. — Obligations 5% 2168, 70. — Obligations 5% 2169, 70. — Obligations 5% 2170, 70. — Obligations 5% 2171, 70. — Obligations 5% 2172, 70. — Obligations 5% 2173, 70. — Obligations 5% 2174, 70. — Obligations 5% 2175, 70. — Obligations 5% 2176, 70. — Obligations 5% 2177, 70. — Obligations 5% 2178, 70. — Obligations 5% 2179, 70. — Obligations 5% 2180, 70. — Obligations 5% 2181, 70. — Obligations 5% 2182, 70. — Obligations 5% 2183, 70. — Obligations 5% 2184, 70. — Obligations 5% 2185, 70. — Obligations 5% 2186, 70. — Obligations 5% 2187, 70. — Obligations 5% 2188, 70. — Obligations 5% 2189, 70. — Obligations 5% 2190, 70. — Obligations 5% 2191, 70. — Obligations 5% 2192, 70. — Obligations 5% 2193, 70. — Obligations 5% 2194, 70. — Obligations 5% 2195, 70. — Obligations 5% 2196, 70. — Obligations 5% 2197, 70. — Obligations 5% 2198, 70. — Obligations 5% 2199, 70. — Obligations 5% 2200, 70. — Obligations 5% 2201, 70. — Obligations 5% 2202, 70. — Obligations 5% 2203, 70. — Obligations 5% 2204, 70. — Obligations 5% 2205, 70. — Obligations 5% 2206, 70. — Obligations 5% 2207, 70. — Obligations 5% 2208, 70. — Obligations 5% 2209, 70. — Obligations 5% 2210, 70. — Obligations 5% 2211, 70. — Obligations 5% 2212, 70. — Obligations 5% 2213, 70. — Obligations 5% 2214, 70. — Obligations 5% 2215, 70. — Obligations 5% 2216, 70. — Obligations 5% 2217, 70. — Obligations 5% 2218, 70. — Obligations 5% 2219, 70. — Obligations 5% 2220, 70. — Obligations 5% 2221, 70. — Obligations 5% 2222, 70. — Obligations 5% 2223, 70. — Obligations 5% 2224, 70. — Obligations 5% 2225, 70. — Obligations 5% 2226, 70. — Obligations 5% 2227, 70. — Obligations 5% 2228, 70. — Obligations 5% 2229, 70. — Obligations 5% 2230, 70. — Obligations 5% 2231, 70. — Obligations 5% 2232, 70. — Obligations 5% 2233, 70. — Obligations 5% 2234, 70. — Obligations 5% 2235, 70. — Obligations 5% 2236, 70. — Obligations 5% 2237, 70. — Obligations 5% 2238, 70. — Obligations 5% 2239